Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 25ème jour de Mai A. D. 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes encourues en 1888 y compris l'intérêt qui leur grève à partir du 1 décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ASHER, JOSEPH—
Taxe de 1888, montant à $1 20
2 Deux lots de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Flood, et Caffin et le rue Dauphine, désignés comme lots Nos 12 et 14 dans l'Ilet No 224, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 159 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Taxe de 1888, montant à ..... 90c.
4 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desirée, Frédéric et Clairborne, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No 1069, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

CHARPENTIER, LOUISE M.—
Taxe de 1888, montant à $3
27. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delaware, Bordeaux, Marais et Villiers, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 503, mesurant 32 pieds de face à la rue Colombus sur 124 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 114 pieds sur l'autre ligne 11 pouces et 1 ligne dans le fond.

BARKLAGE, HENRY—
Taxe de 1888, montant à $10 80
6 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Champs-Elysées, Pauper et Français, désigné comme partie du lot No 2 dans l'Ilet No 2 mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur et 22 pieds dans le fond.

BALTZ, JOHN JUSTIN, PETER JACOB MAY LOUIS et MAGDALINA ISABELLA—
Taxe de 1888, montant à $8 40
7. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Urquha t, St-Antoine, Marais et Bagatelle, désigné comme les lots 10, dans l'Ilet No 498, mesurant 50 pieds de face à la rue Urquhart sur 150 pieds de profondeur.

BLACHE, MME GUSTAVE—
Taxe de 1888, montant à $20 00
8 Un lot de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Espinande, désigné comme partie du lot No 7, dans l'Ilet No 501, mesurant 24 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Kerlerec sur 146 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur.

BUENS, MLLE ROSA—
Taxe de 1888, montant à ..... 30c.
9 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'Ilet borné par la rue Josephine, l'avenue de Londres, les rues Nile-Orléans, Celestine et Nouveau St-Bernard, désigné comme lot No 2 dans les lots nos 906 et 907, mesurant 31 pieds de face à la rue Josephine sur 119 pieds 5 pouces et 9 lignes de profondeur.

BARBOT, MARIE T. C.—
Taxe de 1888, montant à ..... 45c.
10. Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Marais et Villeré, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 1028, mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BERGIER, SUCC. de AUGUSTE—
Taxe de 1888, montant à $3 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, St-Jean et Washington, désigné comme lot No. — dans l'Ilet No. 1350 mesurant 73 pieds de face à la rue Broad sur 60 pieds de profondeur et une ligne et 76 pieds sur l'autre ligne et 98 pieds dans le fond.

BIENVENU, MLLES A. M. F. A. et A. M. L. A.
Taxe de 1888, montant à $6 60
12 Une maison de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Jourdan, désignée comme lots nos 15 et 16 dans l'Ilet No. 1317, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 100 pieds 1 pouce de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $18
17. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Bagatelle, désigné comme lots Nos 16 17 et 18 dans l'Ilet No 493; le lot no 16 mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; et le lot No 18 et l'autre partie du lot 17 mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; et le lot No 18 et l'autre partie du lot 17 mesurant 45 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 80
18 A Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Marigny et Robertson, désigné comme lot no 6 dans l'Ilet no 610, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Claiborne.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 20
18 B Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Champs-Elysées, Marigny et Robertson, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 610, mesurant 45 pieds de face à la rue Claiborne sur 127 pieds de profondeur.

BLACK, CHAS E.—
Taxe de 1888, montant à $9 60
23 Un lot de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delaware, Port, Tonti et Archibald, désigné comme lot no 7 dans l'Ilet no. 145 mesurant 174 pieds de face à la rue Royale sur 138 pieds de profondeur.

BERGES, PIERRE—
Taxe de 1888, montant à $2 40
23 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Royale Pavoux et Port, Champs-Elysées, Pauper et Français, désigné comme partie du lot No 2 mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur et 22 pieds dans le fond.

BALTZ, JOHN JUSTIN, PETER JACOB MAY LOUIS et MAGDALINA ISABELLA—
Taxe de 1888, montant à $8 40
24 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Urquha t, St-Antoine, Marais et Bagatelle, désigné comme les lots 10, dans l'Ilet No 498, mesurant 50 pieds de face à la rue Urquhart sur 150 pieds de profondeur.

BLACHE, MME GUSTAVE—
Taxe de 1888, montant à $20 00
25 Un lot de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Espinande, désigné comme partie du lot No 7, dans l'Ilet No 501, mesurant 24 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Kerlerec sur 146 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur.

BUENS, MLLE ROSA—
Taxe de 1888, montant à ..... 30c.
26 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Josephine, l'avenue de Londres, les rues Nile-Orléans, Celestine et Nouveau St-Bernard, désigné comme lot No 2 dans les lots nos 906 et 907, mesurant 31 pieds de face à la rue Josephine sur 119 pieds 5 pouces et 9 lignes de profondeur.

BARBOT, MARIE T. C.—
Taxe de 1888, montant à ..... 45c.
10. Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Marais et Villeré, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 1028, mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BERGIER, SUCC. de AUGUSTE—
Taxe de 1888, montant à $3 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, St-Jean et Washington, désigné comme lot no. — dans l'Ilet No. 1350 mesurant 73 pieds de face à la rue Broad sur 60 pieds de profondeur et une ligne et 76 pieds sur l'autre ligne et 98 pieds dans le fond.

BIENVENU, MLLES A. M. F. A. et A. M. L. A.
Taxe de 1888, montant à $6 60
12 Une maison de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Jourdan, désignée comme lots nos 15 et 16 dans l'Ilet No. 1317, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 100 pieds 1 pouce de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $18
17. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Bagatelle, désigné comme lots Nos 16 17 et 18 dans l'Ilet No 493; le lot no 16 mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; partie du lot No 17 mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; et le lot No 18 et l'autre partie du No 17 mesurant 45 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 80
18 A Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Marigny et Robertson, désigné comme lot no 6 dans l'Ilet no 610, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Claiborne.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 20
18 B Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Champs-Elysées, Marigny et Robertson, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 610, mesurant 45 pieds de face à la rue Claiborne sur 127 pieds de profondeur.

BACHEMIN, ERNEST—
Taxe de 1888, montant à ..... 90 cents
20 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Port, Lafayette et Claiborne, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 610, mesurant 41 pieds de face à la rue Josephine sur 119 pieds 5 pouces et 9 lignes de profondeur.

BUENS, MARIE T. C.—
Taxe de 1888, montant à ..... 45c.
10. Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Marais et Villeré, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 1028, mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BERGIER, SUCC. de AUGUSTE—
Taxe de 1888, montant à $3 00
11 Un lot de terre, avec améliorations, dans 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, St-Jean et Washington, désigné comme lot no. — dans l'Ilet No. 1350 mesurant 73 pieds de face à la rue Broad sur 60 pieds de profondeur et une ligne et 76 pieds sur l'autre ligne et 98 pieds dans le fond.

BIENVENU, MLLES A. M. F. A. et A. M. L. A.
Taxe de 1888, montant à $6 60
12 Une maison de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Jourdan, désignée comme lots nos 15 et 16 dans l'Ilet No. 1317, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 100 pieds 1 pouce de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $18
17. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Bagatelle, désigné comme lots Nos 16 17 et 18 dans l'Ilet No 493; le lot no 16 mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; partie du lot No 17 mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur; et le lot No 18 et l'autre partie du No 17 mesurant 45 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 80
18 A Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Marigny et Robertson, désigné comme lot no 6 dans l'Ilet no 610, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Claiborne.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $1 20
18 B Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Champs-Elysées, Marigny et Robertson, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 610, mesurant 45 pieds de face à la rue Claiborne sur 127 pieds de profondeur.

BACHEMIN, ERNEST—
Taxe de 1888, montant à ..... 90 cents
20 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Port, Lafayette et Claiborne, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 610, mesurant 41 pieds de face à la rue Josephine sur 119 pieds 5 pouces et 9 lignes de profondeur.

BARBOT